

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE**  
**SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN (35 HEURES / SEMAINE)**  
**CONCOURS P-17-18-05**

## NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe, à la didactique ainsi qu'aux dossiers administratifs des différentes mesures ministérielles et au développement des services à rendre à l'élève.

## QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Elle ou il conseille et soutient les équipes-centres sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.
- Elle ou il instrumente les équipes-centres sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.
- Elle ou il collabore à la mise en œuvre de stratégies favorisant le changement des pratiques enseignantes visant la persévérance et la réussite des élèves en formation.
- Elle ou il soutient les directions des centres de formation professionnelle dans leur rôle de leader pédagogique.
- Elle ou il participe avec les équipes-centres à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.
- Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.
- Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires, sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.
- Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Elle ou il collabore aux opérations suivantes : validation, classement, soutien à l'intégration, gestion des différentes mesures, etc.

## QUALIFICATION REQUISE

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

## EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Bonne connaissance des différentes approches pédagogiques et de la gestion de classe
- Habileté à communiquer verbalement et par écrit
- Capacité reconnue d'animation et de travail en équipe
- Réussite à un test de français écrit
- Une expérience en formation professionnelle constitue un atout

**CONDITIONS D'EMPLOI :** régies par la convention collective du personnel professionnel (CSQ)

**TRAITEMENT ANNUEL :** de 41 560 \$ à 78 792 \$

## CANDIDATURE

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir une lettre de motivation ainsi que leur curriculum vitæ **au plus tard le 13 septembre à 16 h 30**, en mentionnant le numéro de concours **P-17-18-05**, à l'attention de :

Madame Emilie St-Amand, agente d'administration  
Commission scolaire Marie-Victorin  
Service des ressources humaines  
13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7

Télécopieur : 450 670-9604

Courriel : [cvprofessionnel@csmv.qc.ca](mailto:cvprofessionnel@csmv.qc.ca)

*N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.*

La Commission scolaire Marie-Victorin est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.